



**Habiter l'Arize-Lèze en 2030 :
(se) déplacer - mobilité et espace public**

**Hypothèse : en 2030, les voitures sont partagées entre voisins.
On n'utilise son véhicule qu'un jour sur 3 !**

Face aux objectifs de sobriété énergétique et à l'augmentation du prix du pétrole, il apparaît nécessaire de repenser la mobilité du territoire. Comment permettre de ne plus faire appel systématiquement à sa voiture personnelle ? Quels aménagements sont indispensables pour garantir à tous de pouvoir choisir comment se déplacer ? Quels seront les bénéfices pour les voisinages de ces nouvelles installations ? Quels nouveaux espaces publics en découleront ?

Comment aller
travailler ?

Se promener le week-end ?

Emmener ses enfants à l'école de musique ?

Aller voir ses parents à la maison de retraite ?

Quand on habite
le centre-bourg ?

Et si on habite une maison à l'extérieur du village ?

ou bien dans
hameau ?

This image shows a single page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Notes

Quelques références :



L'arrêt de bus est une place



La voie de lotissement devient un lieu de vie du quartier



Le parking de covoiturage est aussi un verger



La route est aussi une piste cyclable



La route est aussi une place du village



La piste cyclable devient une promenade

